



ÉQUIPE DE SÉCURITÉ PÉNITENTIAIRE

Création de postes

FO Pénitentiaire a été reçu ce jour par la sous-direction des Métiers afin de discuter de la doctrine d'emploi des équipes de sécurité pénitentiaire (E.S.P)

Lors de cet entretien, le sous-directeur Me nous a informé que les 70 emplois prévus dans le PLF 2019 pour les ELAC seront répartis de la façon suivante :

ÉTABLISSEMENTS		POSTES
CP	FRESNES	1
CP	LILLE LOOS SEQUEDIN	7
CP	MEAUX CHAUCONIN	7
CP	NANCY	7
CP	PARIS LA SANTE	1
CP	RENNES VEZIN	7
CP	SAINT DENIS DE LA RÉUNION	7
CP	TOULON	7
CP	TOULOUSE SEYSSES	7
CP	VENDIN LE VIEIL	2
MA	LYON CORBAS	7
MA	NANTERRE	1
MA	OSNY	1
MA	VILLEPINTE	1
MC	SAINT MAUR	7
TOTAL		70

Ces postes seront proposés lors d'une prochaine CAP de mobilité afin que les personnels souhaitant candidater puissent le faire.

FO Pénitentiaire a demandé à ce que ces postes fassent l'objet d'un additif à la CAP de mobilité des surveillants et brigadiers qui doit se tenir en Mai 2019.

FO Pénitentiaire vous tiendra informé des suites données à notre demande.

FO Pénitentiaire – le 27 mars 2019

